



AVANT

Photo Elcom

Comment aménage-t-on un poste de travail chez elcom?

Accroître son effectif, tout en préservant le bien-être des collaborateurs est la réalité tangible du projet d'entreprise d'Eric VERGNE, dirigeant entrepreneur du groupe elcom (leader français des profilés aluminium,).

L'exemple de l'aménagement du poste de travail de Jean-Philippe POLOCE, employé au service négoce chez elcom l'illustre bien.

Etude de cas :

Suite à de multiples interventions chirurgicales de la colonne vertébrale après un accident, Jean-Philippe POLOCE se voyait dans l'incapacité d'assurer son emploi à plein temps.

Afin de préserver son poste, la direction décide d'appliquer rapidement les préceptes mis en place chez ses clients et lance l'aménagement de son poste de travail.



APRÈS : POSITION DEBOUT

Photo Elcom

Suite p.X

“C'est important pour moi de ne pas avoir été mis à l'écart et de conserver le lien social indispensable à mon épanouissement.”

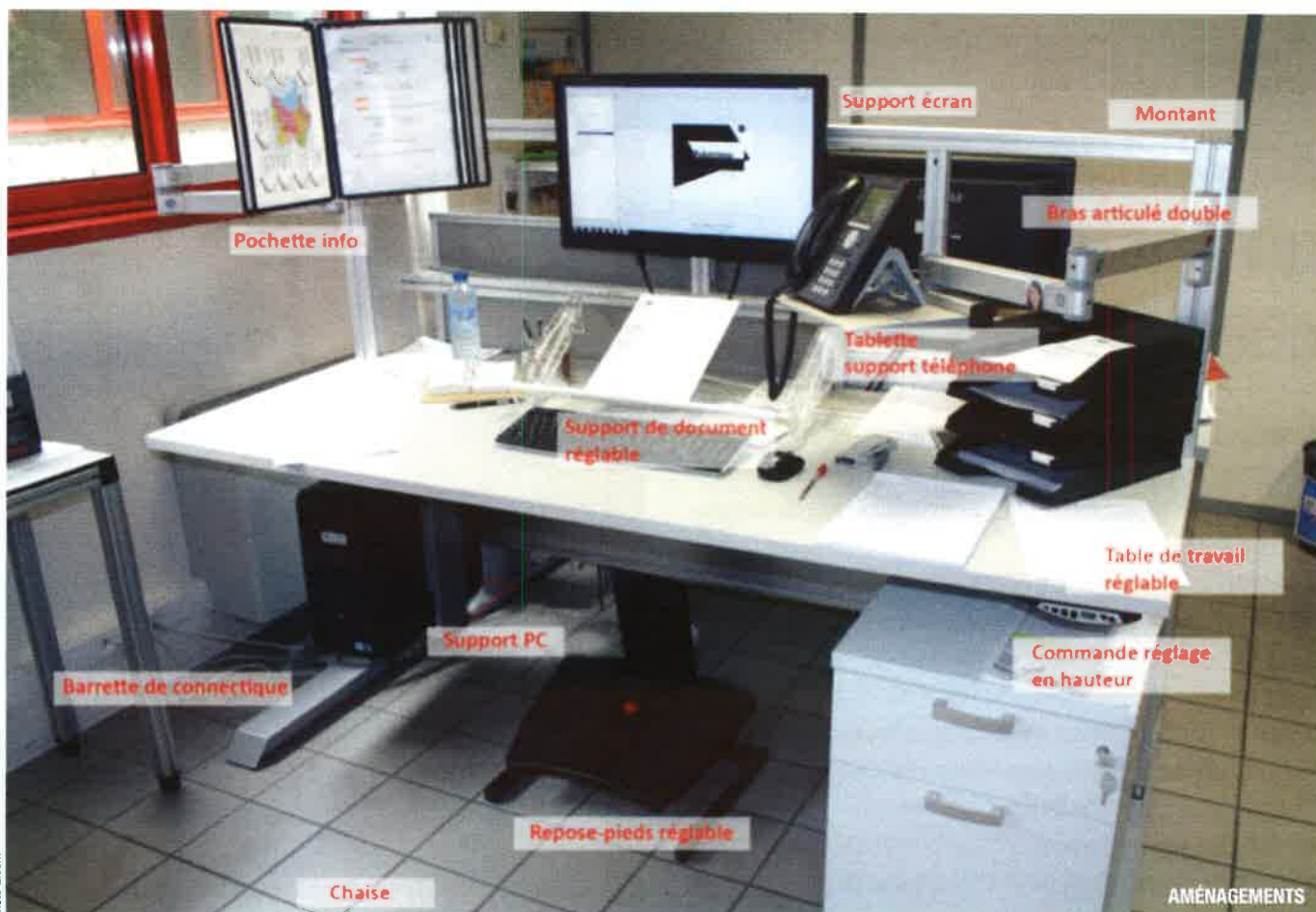
Le processus d'aide au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés est alors enclenché : Sollicitation de la médecine du travail, qui mandate un cabinet d'ergonomie pour réaliser l'étude des gestes et postures pour l'aménagement du poste de J.P. POLOCE. A partir de cette étude validée par l'Agefiph, elcom a mis en place les aménagements nécessaires au maintien du poste de travail avec notamment

- l'acquisition d'un siège "ergonomique" adapté à la morphologie du dos de M. POLOCE afin de maintenir toute la colonne vertébrale. Celui-ci a été testé plusieurs semaines par l'intéressé puis validé.
- La réalisation d'un poste de travail offrant la possibilité de travailler assis ou debout avec un plan de travail réglable de 750 à 1100 mm.



- L'installation de bras articulés réglables pour une mise à disposition du matériel, de l'écran, des informations, ... sans avoir à forcer sur les membres supérieurs.
- Des systèmes de goulottes pour intégrer et protéger les câbles et cordons.

Coordonnées voir p. 42



Aujourd'hui, Jean-Philippe POLOCE témoigne : « ces aménagements me permettent de travailler dans de très bonnes conditions et assurer mon poste à plein temps. C'est important pour moi de ne pas avoir été mis à l'écart, de conserver le lien social indispensable à mon épanouissement. »